

Mise à jour 23 novembre 2019

REGLEMENT REGIONAL 2020

Règlement Régional	2
1 Catégories.....	2
1.1 Catégories.....	2
2 Regroupements de catégories dans les compétitions	2
2.1 Coupe de Normandie.....	2
2.2 Championnat de Normandie.....	3
3 Catégorie Pré-licence	3
4 Catégorie Elite Régional	3
5 Pilotes surclassés	3
6 Catégories avec 8 engagés ou moins.....	3
7 Barème des points pour le classement général.....	4
8 Classement de la Coupe de Normandie.....	4
8.1 Classement	4
8.2 Récompenses.....	4
9 Arbitres.....	4
10 Accès à l'enceinte de la compétition	5
11 Engagements / Paiements.....	5

Règlement Régional 2020

Le règlement Régional est basé sur le règlement National de mai 2019 avec les spécificités décrites ci-dessous.

Le règlement national est disponible sur le site de la Fédération Française de Cyclisme.

Tout point non décrit ci-dessous est régi par le règlement National (visé ci-dessus).

1 Catégories

1.1 Catégories

20 pouces		
Garçons	Filles	Age (dans l'année)
Pré-licences	Pré-licences	6 ans et moins - Voir règlement spécifique
Poussins	Poussines	7 et 8 ans
Pupilles	Pupilles	9 et 10 ans
Benjamins	Benjamins	11 et 12 ans
Minimes	Minimes	13 et 14 ans
Cadets	Cadettes	15 et 16 ans
17/24 ans	17 ans et plus	
25 ans et plus		
	17/24 ans	Championnat de Normandie uniquement
	25 ans et plus	Championnat de Normandie uniquement
Elite Régional		Championnat de Normandie uniquement

Cruiser		
Garçons	Filles	Age (dans l'année)
Minimes		13 et 14 ans
Cadets		15 et 16 ans
	Dames	13 ans et plus
17/29 ans		
30/39 ans		
40/44 ans		
45 ans et plus		

2 Regroupements de catégories dans les compétitions

2.1 Coupe de Normandie

Pour 2020, la Coupe de Normandie sera scindée en 2 séries de compétitions ; la Coupe de Printemps et la Coupe d'Automne.

Dés la première manche de chaque Coupe et sans changement ultérieur possible :

- Au moins 4 engagés, les pilotes courent dans leur catégorie.
- Moins de 4 engagés, les pilotes sont regroupés avec une autre catégorie.

Le regroupement est décidé au cas par cas avant la première manche de la Coupe de Printemps et de la Coupe d'Automne. Cela peut-être un regroupement Filles/Garçon ou un regroupement de deux catégories Filles, ou de deux catégories Garçon (cas des Cruisers). Dans tous ces cas, le classement général est séparé.

Les Elites, les Juniors Nationaux et les Hommes 17/24 Nationaux roulent avec les 17/24 ans sans classement séparé.

Pour 2020 les regroupements suivants sont proposés (à valider à la première manche en fonction du nombre d'engagés) :

- Pré-licences Filles avec les Pré-Licence Garçons
- Poussines Filles avec les Poussins Garçons
- Pupilles Filles avec les Pupilles Garçons
- Benjamins Filles avec les Minimes Filles
- Cadettes Filles avec les Femmes 17/24 ans et 25 ans et plus
- Cruiser Minimes et Cadets
- Les Cruisers Dame 13/29 ans avec les 30 ans et +

2.2 Championnat de Normandie

Au moins 4 engagés, les pilotes courent dans leur catégorie.

Moins de 4 engagés, les pilotes sont regroupés avec une autre catégorie.

3 Catégorie Prélissance

La catégorie Prélissance (6 ans et moins) existe en régional.

4 Catégorie Elite Régional

Les pilotes Elites et Juniors Nationaux sont obligatoirement Elite Régional au Championnat de Normandie 20 pouces.

Les Hommes Nationaux de 17/24 ans et 25/29 ans roulent dans leur catégorie d'âge. Ils ont la possibilité de se surclasser en Elite Régional.

En Cruiser, les pilotes Elites ou Nationaux courent dans leur catégorie d'âge, en courses régionales.

5 Pilotes surclassés

Le pilote souhaitant être surclassé devra faire une demande écrite à son club avant le premier février pour la Coupe de Printemps et avant le 1^{er} septembre pour la Coupe d'Automne. Cette demande sera transmise à la Commission par les Présidents de club.

Les pilotes surclassés en Coupe de Normandie réintègrent leur catégorie en Championnat de Normandie - pas de sur-classement pour le Championnat de Normandie sauf pour les Nationaux 17/24 ans et 25/29 ans (voir ci-dessus).

Les pilotes ne peuvent être surclassés que d'une année et ils seront classés dans la catégorie où ils ont couru.

Les Benjamins 2^{ème} année, peuvent être surclassés en cruiser.

En 20p et Cruisers, les pédales automatiques sont interdites aux Benjamins surclassés.

Les filles, à partir de Benjamine, qui souhaitent rouler avec les garçons devront faire leur choix dès la première manche de la Coupe de Printemps ou de celle d'Automne, sans changement ultérieur possible.

Elles seront classées avec les garçons.

Pour tout changement dûment motivé et accepté par la Commission, les points précédemment acquis seront perdus.

6 **Catégories avec 8 engagés ou moins**

- Coupes de Printemps et d'Automne : Lorsque le nombre de pilotes engagés sur une catégorie est de 8 et moins, la compétition se déroule en 3 manches + Finale. Les 3 manches servent à déterminer la position sur la grille lors de la finale. Le classement définitif est celui de la finale.
- Championnat de Normandie : classement sur 3 manches.

7 **Barème des points pour le classement général**

Le barème est conforme au règlement national.

8 **Classement de la Coupe de Normandie**

8.1 Classement

Un classement séparé sera établi pour la Coupe de Printemps et la Coupe d'Automne.

Pas de joker - pas de points bonus.

Les classements tiendront compte de toutes les manches de chaque Coupe (5 manches prévues pour la Coupe de Printemps – 4 manches prévues pour la Coupe d'Automne).

Le classement des clubs et des écoles de cyclisme sera sur l'ensemble des manches des 2 Coupes (Printemps + Automne)

Rappel : en cas d'égalité de points, c'est la dernière manche qui compte (règlement national).

8.2 Récompenses

Les pilotes seront récompensés à l'après-midi du BMX 2020 pour les 2 Coupes avec les conditions suivantes :

- De Prélicence à Minime en 20 pouces : Les 24 premiers
- Autres catégories : Les 8 premiers

La présence du pilote est obligatoire pour pouvoir recevoir sa récompense.

En cas d'absence dûment motivée - certificat médical ou travail - la récompense pourra exceptionnellement être remise à un représentant du club.

9 **Arbitres**

Pour valider les engagements de leurs pilotes à une course régionale, les clubs devront présenter des arbitres représentants leur club :

La quantité d'arbitre à présenter par le club est fonction du nombre de pilotes à engager :

- de 6 à 12 pilotes - 1 arbitre
- 13 pilotes et plus - 1 arbitre + 1 bénévole ou 2 arbitres

Il est également demandé la désignation d'un référent par club.

Les noms et prénoms des arbitres, bénévoles et représentant de club devront parvenir au responsable régional des arbitres une semaine avant la course.

En cas de non-respect de ces obligations, les engagements de pilotes du club concerné ne seront pas validés – Les pilotes de ce club ne pourront prendre part aux essais et à la compétition.

Les arbitres désignés au départ, vidéo, secrétariat et contrôle des arrivées, ne pourront pas être remplacés en cours de journée.

Les arbitres et bénévoles officiants devront rester jusqu'à la fin des épreuves.

10 - Accès à l'enceinte de compétition (hors personnel de piste et arbitres)

Les parents, quelque soit la catégorie du pilote, ne sont pas autorisés dans le périmètre de la course (Prégrille – Départ – Arrivée – piste).

La licence est fortement conseillée pour les photographes et tous les bénévoles œuvrant sur la piste et ses annexes.

Les photographes devront récupérer une chasuble « photo » auprès du secrétariat.

11 – Engagements / Paiements

Les engagements sont à faire via le Cycle Web Normandie.

Pas de remboursement possible en cas d'absence à la compétition.

La date limite des engagements est fixée au lundi soir minuit précédant la compétition pour les courses se déroulant le dimanche.

Pour les compétitions hors dimanche, il faut se reporter à l'invitation.

Les engagements seront à régler au plus tard le matin de la compétition auprès du club organisateur.

Chaque club organisateur remettra le règlement Commission / Comité le jour de la compétition, aux personnes désignées.